

Dossier de candidature Les Trophées AGRICA 2021



Les dossiers sont à envoyer avant le 30 avril 2021 à trophees@groupagric.com

Si des pièces additionnelles sont nécessaires, elle pourront être adressées par courrier à :
Trophées 2021 - département communication - Groupe AGRICA - 21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris cedex 08

Les Trophées sont ouverts aux entreprises, aux associations et aux collectivités territoriales, dès lors qu'elles interviennent d'une manière ou d'une autre dans la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires. Le Groupe AGRICA se réserve le droit d'écarter les dossiers ne correspondant pas aux critères de participation.

L'essentiel de votre projet

Nom de la structure candidate :

Nom du projet présenté (si différent) :

Nombre de salariés (ou bénévoles réguliers) :

Date de création ou de lancement :

Description synthétique du projet :

Résultats déjà obtenus (indicateurs chiffrés) :

Principale force de votre candidature :

